

Sylvie Thénault

Algérie : des « événements » à la guerre

idées reçues sur la guerre d'indépendance algérienne



Algérie : des « événements » à la guerre

idées reçues sur la guerre
d'indépendance algérienne

Algérie : des « événements » à la guerre

idées reçues sur la guerre
d'indépendance algérienne

Sylvie Thénault

Issues de la tradition ou de l'air du temps, mêlant souvent vrai et faux, les idées reçues sont dans toutes les têtes. Les auteurs les prennent pour point de départ et apportent ici un éclairage distancié et approfondi sur ce que l'on sait ou croit savoir.

Sylvie Thénault

Chargée de recherche au CNRS, Sylvie Thénault est spécialiste du droit et de la répression coloniale en Algérie. Après avoir travaillé sur la guerre d'indépendance, elle a récemment élargi ses recherches à l'ensemble de la période 1830-1962.

Du même auteur

Une drôle de Justice. Les magistrats dans la guerre d'Algérie, Paris, La Découverte, 2001 (rééd. coll. « poches sciences humaines », 2004).

Histoire de la guerre d'indépendance algérienne, Paris, Flammarion, 2005 (rééd. coll. « Champs », 2012).

Avec Raphaëlle Branche (dir.), *La France en guerre (1954-1962). Expériences métropolitaines de la guerre d'indépendance algérienne*, Paris, Autrement, 2008.

Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale. Camps, internements, assignations à résidence, Paris, Odile Jacob, 2012.

Avec Abderrahmane Bouchene, Jean-Pierre Peyroulou et Ouanassa Siari-Tengour, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris/Alger, La Découverte/Barzakh, 2012.

sommaire

Introduction 9

Origines

- « Les Français ne s’attendaient pas à ce qu’une insurrection éclate en Algérie. » 15
- « Tous les Algériens ne souhaitaient pas l’indépendance. » . . . 25
- « La guerre aurait pu être évitée. » 35
- « L’Algérie coûtait plus cher à la France qu’elle ne lui rapportait. » 43

Au cœur des événements

- « Ce n’était pas une guerre mais des opérations de maintien de l’ordre. » 53
- « La bataille d’Alger est le symbole de la guerre d’Algérie. » 63
- « La torture était nécessaire. » 73
- « L’armée a joué un rôle positif en Algérie. » 81
- « La guerre d’Algérie était une affaire intérieure française. » 89
- « Le 13 mai 1958 est le tournant de la guerre. » 97
- « De Gaulle a donné l’indépendance à l’Algérie. » 105
- « Le 19 mars 1962 signe la fin de la guerre. » 113

En France

- « L’Algérie, c’était la France. » 123
- « Les intellectuels français soutenaient le FLN. » 133
- « La guerre s’est exportée en métropole. » 141
- « Les immigrés algériens étaient manipulés par le FLN. » . 147

Après la guerre

« Les Accords d'Évian n'ont pas été appliqués. »	157
« Le FLN a mis en place un État autoritaire. »	167
« La violence est une permanence de l'histoire de l'Algérie. »	175
« La guerre d'Algérie est au cœur d'une guerre des mémoires. »	183

Conclusion	193
-----------------------------	------------

Annexes

Pour aller plus loin	199
--------------------------------	-----

définition

Guerre d'indépendance algérienne n. f.

La dénomination du conflit franco-algérien, de 1954 à 1962 est toujours discutée. À l'époque, « événements » était un euphémisme défendu par les gouvernements, au nom du rattachement de l'Algérie à la France. Il s'agissait aussi de minimiser la portée de l'insurrection. Dire « guerre d'Algérie » était alors un acte politique. Avec le temps, pourtant, l'expression est devenue critiquable. « Guerre d'Algérie » rappelle en effet « campagne d'Algérie ». La guerre est ainsi présentée comme une sorte de vaste opération de reconquête de l'Algérie ; comme si, après avoir été soumise, pacifiée, celle-ci aurait été perdue. C'est faire peu de cas des résistances qui ponctuèrent les 132 ans de tutelle française et de la violence inscrite dans la société coloniale, faite d'inégalités et de discriminations.

Les expressions algériennes ont aussi leurs inconvénients. « Guerre de libération » suppose que l'Algérie put enfin se retrouver telle qu'en elle-même, en 1962 ; comme si la colonisation n'avait été qu'une parenthèse. Or la nation algérienne, *nolens volens*, en porte l'héritage. Quant à « Révolution », le mot correspond mal au terme algérien de *thrawa*, plus proche de « soulèvement ». « Révolution » suppose aussi une transformation économique et sociale, qui n'advint qu'après l'indépendance.

« Guerre d'indépendance algérienne » se veut une expression affranchie des points de vue nationaux. Sans téléologie, elle ne

Algérie : des « événements » à la guerre

désigne pas cette guerre par son issue, mais par son enjeu : l'indépendance, qu'on ait été pour ou contre.

introduction

La guerre d'indépendance algérienne est l'événement de l'histoire de la colonisation française le plus étudié par les historiens mais aussi celui qui est le plus débattu dans la société. La bibliographie sur ce conflit est énorme et les premières productions historiques anciennes. Pierre Vidal-Naquet, éminent historien spécialiste de la Grèce antique, militant contre la torture, livra à chaud les premières analyses du système répressif français, avant que les travaux universitaires prennent le relais. Parallèlement, l'édition de livres de témoignages, l'activité d'associations défendant la mémoire des uns ou des autres, prolongeant d'une certaine façon le conflit qui, pourtant, était terminé, ne cessèrent pas.

La chronologie des scandales et polémiques livre une curieuse impression de répétition sans fin. Depuis 1962, les Français ont été à plusieurs reprises invités à découvrir ce « passé qui ne passe pas » par des « révélations » qui n'en avaient que le nom tant elles étaient répétitives. Le mouvement de mai 1968, la publication de *La Vraie Bataille d'Alger*, du général Massu, en 1971, la révolte des enfants de harkis du camp de Bias en 1975, l'argumentaire antiraciste des années 1980... autant d'événements qui puisèrent dans cette séquence récente de l'histoire de la France contemporaine, prouvant son actualité permanente. Par cette hypertrophie, d'ailleurs, l'Algérie occulte le reste du passé colonial français et des événements tout aussi douloureux – pensons

à l'insurrection malgache de 1947, à la guerre dite « d'Indochine » ou encore à la lutte contre la guérilla camerounaise qui, concomitante de la guerre en Algérie, passa inaperçue et reste très peu connue. Point de tabou, donc, concernant l'Algérie, même si l'hypocrisie officielle eut la vie longue – ce n'est qu'en 1999 que l'expression « guerre d'Algérie » fut admise ; point de tabou, mais des débats récurrents et des questions qui hantent la société française.

À cet écho en France répond évidemment la prégnance de ce passé en Algérie. La guerre d'indépendance fut là-bas mobilisée par un pouvoir en mal de légitimité, racontant aux Algériens un roman national : celui de leur unanimité dans la lutte pour l'indépendance, sous la houlette exclusive du FLN, exerçant une violence légitime puisque visant la fin de la tutelle coloniale. L'ouverture démocratique qui suivit la révolte d'octobre 1988 et sa répression a cependant bénéficié à l'histoire. Des figures bannies des manuels scolaires – Messali Hadj, au premier chef – firent leur apparition dans l'espace public. On ne peut que constater l'émergence d'un débat sur ce passé, et s'en féliciter, même si les témoins occupent une place prépondérante, dans ce renouveau tout proche de l'événement lui-même. Le travail historique reste délicat.

La voix des historiens porte difficilement dans ce contexte, mais chacun de leurs livres est bien une tentative pour se faire entendre dans le tumulte des débats passionnés, nourris d'enjeux politiques internes et bilatéraux. Sans se bercer d'illusions mais sans renoncer non plus, c'est ce projet qui a soutenu la rédaction de ces « idées reçues ».

Dans la mesure du petit volume qu'elles constituent, elles tentent de replacer cette guerre dans une durée plus longue.

D'une certaine façon, la première partie en présente les causes, en s'interrogeant sur le surgissement de la guerre et sur ses conditions de possibilité, ainsi que sur la signification du lien colonial entre la France et l'Algérie : dans quelle mesure trouva-t-il l'adhésion des Algériens ? Était-il maintenu par intérêt économique ? La deuxième partie plonge au cœur de la guerre. Les événements, les thèmes, les acteurs et les sigles qu'elle met en avant doivent déjà être familiers au lecteur : la « bataille d'Alger », le 13 mai 1958, le 19 mars 1962, l'armée et son éventuel « rôle positif », la torture, le général de Gaulle, les « harkis », les « pieds-noirs », le FLN, l'OAS, etc. La troisième propose un zoom sur la guerre en France. Moins connue, celle-ci est ici prise en compte comme un volet de la guerre à part entière, et non comme un aspect secondaire, même si le front était bien là-bas, de l'autre côté de la Méditerranée. La guerre en France est bien ce que connurent – et vécurent – les métropolitains ainsi que les immigrés algériens. Enfin, dans le contexte des débats contemporains que suscite cette séquence de l'histoire, il aurait été impensable d'écarter l'après-guerre. La quatrième partie discute quelques assertions qui lui sont relatives, tant en France qu'en Algérie.

D'autres idées auraient certainement pu être retenues ; celles qui figurent ici auraient sûrement pu, aussi, être tournées autrement. Les clivages sont tels, sur le sujet, qu'on aurait souvent pu choisir le contraire. « Le 19 mars 1962 ne signe pas la fin de la guerre », par exemple, au lieu de « Le 19 mars 1962 signe la fin de la guerre ». Ou encore : « Le FLN contraignit le général de Gaulle à l'indépendance », à la place de « Le général de Gaulle a donné l'indépendance à l'Algérie ». Quelle que soit la part d'arbitraire que recèle

forcément l'exercice, espérons que le lecteur trouvera, dans les pages qui suivent, de quoi satisfaire sa curiosité.

O RIGINES

« Les Français ne s'attendaient pas à ce qu'une insurrection éclate en Algérie. »

Le terrorisme, qui vient de faire à Casablanca de nouvelles victimes, s'est brusquement étendu la nuit dernière à une Algérie qui ne paraissait jusque-là menacée dans l'Est constantinois que par des incursions accidentelles de fellagas tunisiens.

Le Monde, 2 novembre 1954

Depuis l'expulsion, il y a plus de deux ans, de Messali Hadj, leader du MTLD, envoyé en France en résidence surveillée, l'Algérie bénéficiait d'une atmosphère politique d'un calme exceptionnel en Afrique du Nord. Elle vient d'être, cette nuit, le théâtre d'attentats simultanés sur presque toute l'étendue de son territoire.

Le Figaro, 2 novembre 1954

Les circonstances dans lesquelles ces événements sont survenus demeurent troubles. On n'explique rien en parlant d'« explosion de terrorisme » comme le font la plupart des journaux français.

L'Humanité, 2 novembre 1954

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, quelques centaines de nationalistes lançaient une série d'attentats en Algérie. Avec des effectifs et des moyens limités, ils étaient surtout implantés en Kabylie et dans les Aurès. Au matin de cette « Toussaint rouge », le FLN (Front de libération nationale) apparaissait pour la première fois, comme s'il sortait de nulle part, en diffusant une proclamation ambitieuse au regard de ses forces : son objectif n'était rien moins que

l'« indépendance nationale ». Il est devenu habituel de parler d'un « coup de tonnerre dans un ciel serein ».

Les attentats surprisent d'autant plus qu'à l'époque, en France, c'étaient le Maroc et la Tunisie qui focalisaient l'attention. Mohammed V, sultan du Maroc, demandant la révision du traité de Protectorat depuis 1952, avait été déposé et exilé le 20 août 1954. Par ailleurs, un soulèvement ayant accompagné ses premières demandes, à Casablanca, l'Istiqlal, le parti nationaliste, avait été interdit. À l'automne 1954, la lutte armée, qui avait vu le jour dans ce contexte, s'étendait. En Tunisie, les principaux dirigeants du Néo-Destour, indépendantiste, avaient également été arrêtés en 1952. Des groupes de fellagas (littéralement « coupeurs de route ») avaient contraint l'armée française à de véritables opérations de guerre. Le 31 juillet 1954, cependant, dans un discours prononcé à Carthage, Pierre Mendès France, président du Conseil, avait reconnu aux Tunisiens le droit à une autonomie « sans restriction ». En comparaison de ses deux voisins, l'Algérie semblait jouir d'un « calme exceptionnel ».

Les services de renseignement, pourtant, avaient alerté le gouvernement de Pierre Mendès France. Dans ses mémoires, Jean Vaujour, directeur de la Sûreté générale en Algérie, relate que les forces de police locale avaient repéré des contacts entre nationalistes algériens, certains d'entre eux cherchant à se regrouper ainsi qu'à se procurer armes et munitions. Sans savoir à quelle date ces militants prévoyaient d'agir, Jean Vaujour dit avoir acquis, avant la Toussaint, la conviction que l'Algérie française était en péril et qu'il fallait se préparer à répliquer. Il attribue la stupeur générale à une double conjoncture. En Algérie, dit-il, il avait limité la diffusion de ses informations afin d'éviter un

mouvement de panique générale – parmi les préfets tenus au courant, néanmoins, celui de Constantine aurait été moins prudent que ses homologues d’Alger et d’Oran. En France, le gouvernement serait resté sourd aux avertissements, en raison d’informations contradictoires et de l’éloignement du terrain local. L’idée qu’un mouvement « séparatiste » puisse surgir rencontrait tout simplement l’incrédulité.

L’étonnement était moindre dans les milieux critiques de la colonisation, comme chez les communistes. S’ils ne savaient pas plus que les autres qu’une insurrection se préparait, ils s’étaient montrés suffisamment attentifs aux revendications anticoloniales pour être conscients de leur poids et du risque d’« explosion ». Après le 1^{er} novembre 1954, *L’Humanité* rappelait les événements du printemps 1945, dans le Constantinois. Le 8 mai, jour de la capitulation nazie, des défilés avaient fêté la victoire alliée. Célébrant la liberté, les manifestants algériens se l’étaient réappropriée. Non seulement ils se saisissaient du droit des peuples à disposer d’eux-mêmes, mais ils appelaient à la libération de Messali Hadj, qui avait passé toute la guerre emprisonné ou assigné à résidence. La police intervenant contre les drapeaux algériens qu’ils arboraient, ces cortèges furent durement réprimés. Il s’ensuivit, dans une partie du Constantinois, autour de Sétif en particulier, une insurrection paysanne qui fit une centaine de morts. La répression prit des proportions démesurées. À l’armée qui se livra à des exécutions sommaires en masse, s’ajouta, à Guelma, une milice européenne qui liquida des centaines d’hommes connus pour leurs engagements nationalistes. Comme toujours dans ce cas, le bilan reste difficile à établir mais il est sûr qu’il est très largement supérieur aux 1 165 morts offi-

ciels. On prête au général Duval, commandant de la division de Constantine qui avait conduit la répression, cette phrase prophétique : « Je vous ai donné la paix pour dix ans. » Ces massacres et l'ensemble de la répression – arrestations en masse, interrogatoires et sévices, détentions prolongées en prison, condamnations, y compris à la peine capitale, suivies d'exécutions – avaient radicalisé les rangs nationalistes, en particulier les jeunes nouvellement engagés.

Les blocages de la voie légale avaient aussi renforcé la conviction des nationalistes qu'il faudrait prendre les armes pour se faire entendre. En 1947, en effet, un nouveau statut de l'Algérie avait été élaboré. Il avait consacré l'existence de deux collèges d'électeurs : le premier pour les citoyens de plein droit, c'est-à-dire les Français et une petite minorité de « Français musulmans » jouissant d'une pleine citoyenneté ; le second pour tous les autres « Français musulmans ». Suivant les scrutins, soit chaque collègue élisait le même nombre de représentants, soit le second en élisait moins que le premier. La discrimination touchait en outre les femmes : le droit de vote des « musulmanes » était reporté à une hypothétique décision de l'Assemblée algérienne créée par le statut. Or, en dépit des conditions inévitables de la représentation des Algériens, les scrutins postérieurs furent truqués, afin de limiter l'élection de nationalistes. Le parti nationaliste alors existant, le PPA (Parti du peuple algérien) présentait des candidats, sous couvert de sa vitrine légale, le MTLD (Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques).

Dans ce contexte, le PPA-MTLD avait décidé de se doter d'une branche armée : l'OS (Organisation spéciale). Mise sur pied fin 1948, elle manquait d'armes et de fonds – raison

Éditeur : Marie-Laurence Dubray
Remerciements de l'Éditeur à : Jessie Magana

© Le Cavalier Bleu
www.lecavalierbleu.com
« idées reçues » est une marque protégée.

Couverture : © Mademoiselle
Imprimé en France en février 2012 sur les presses de l'imprimerie EMD à Lassay-les-Châteaux -
N° d'imprimeur : 23716
ISBN 978-2-84670-394-9 / Dépôt légal : mars 2012
ISSN 1964-700X